

RÉCOLTE DE BOIS ET PRODUCTION DE SCIAGES EN 2021

L'activité des exploitations forestières atteint des sommets en 2021

L'activité des exploitants forestiers reste très soutenue dans les forêts du Centre-Val de Loire en 2021 et affiche un record de récolte historique. Le gain sur l'année précédente concerne principalement le bois d'œuvre de feuillus ainsi que le bois d'industrie.

L'essentiel de la récolte de bois d'œuvre est toujours composé de chêne qui se retrouve aussi en première place dans les scieries régionales, en réponse à la hausse de la demande post-covid.

En 2021, la récolte de bois, hors autoconsommation, atteint 2 090 000 m³ en Centre-Val de Loire, en progression de 3,3 % par rapport à 2020, progression cependant inférieure à celle de la récolte nationale (+ 9 %). Ce volume record fait suite à trois années de maintien des prélèvements autour des 2 millions de m³.

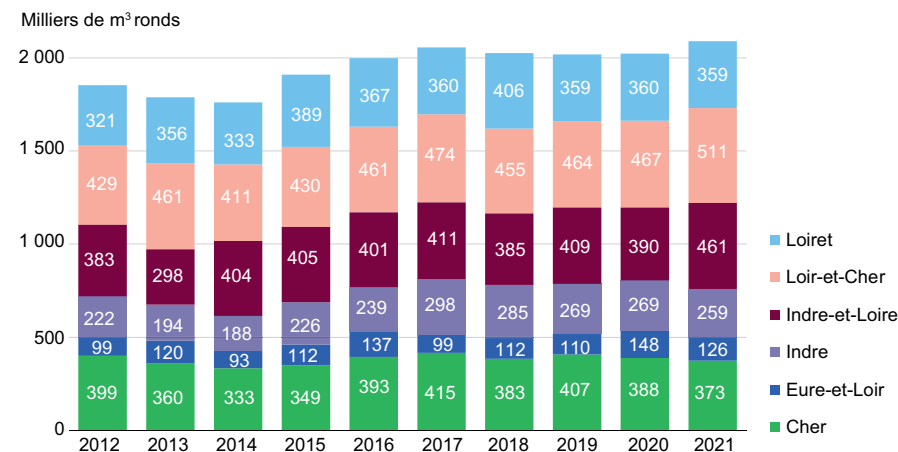
Le Loir-et-Cher, dont un tiers de la surface est boisé, occupe la première place dans la hiérarchie départementale avec 511 000 m³, devant l'Indre-et-Loire (461 000 m³). Le volume de bois extrait des forêts régionales représente 5,2% de la production nationale, ce qui place le Centre-Val de Loire au 6^e rang des régions métropolitaines. La région Nouvelle-Aquitaine occupe toujours la tête de ce classement avec 24 % de la récolte française.

Parmi les volumes exploités, 890 000 m³, soit les deux cinquièmes, l'ont été par des exploitants

forestiers ayant leur siège en Centre-Val de Loire. Les exploitants forestiers régionaux prélèvent au total 1 080 000 m³ dont 189 000 m³ en dehors de la région, principalement en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-Franche-Comté. Le reste, soit 1 200 000 m³,

est exploité par des exploitations ayant leur siège en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, où se trouvent aussi d'importantes coopératives forestières et d'unités de transformation du bois.

Évolution des récoltes départementales de bois de 2012 à 2021



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2021

La récolte de bois en Centre-Val de Loire en 2021

m ³ rond		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2021/2020 (%)
Bois d'œuvre									
Feuillus	Chêne	56 331	46 750	57 457	48 661	44 337	43 431	296 967	1
	Peuplier	22 468	7 065	14 846	67 255	22 447	7 478	141 559	22
	Hêtre	1 065	1 282	3 944	317	543	81	7 232	20
	Autres feuillus	490	672	3 530	1 544	2 610	1 575	10 421	46
	Total feuillus	80 354	55 769	79 777	117 777	69 937	52 565	456 179	8
Résineux	Sapin - Epicéa	2 670	381	1 931	80	3 224	2 410	10 696	- 42
	Pin	23 253	987	9 582	83 223	49 500	27 278	193 823	23
	Douglas	11 950	4 333	2 761	6 433	23 068	5 061	53 606	- 39
	Autres résineux	7 173	907	2 622	9 350	14 095	10 219	44 366	1
	Total résineux	45 046	6 608	16 896	99 086	89 887	44 968	302 491	- 1
Total bois d'œuvre	125 400	62 377	96 673	216 863	159 824	97 533	758 670	4	
Bois d'industrie									
	Bois de trituration feuillus	91 803	7 649	76 658	43 687	86 467	52 085	358 349	3
	Bois de trituration résineux	60 099	4 967	16 270	47 339	88 421	77 529	294 625	5
	Total bois de trituration	151 902	12 616	92 928	91 026	174 888	129 614	652 974	4
	Autres bois d'industrie	8 075	68	2 138	19 830	4 554	4 442	39 107	57
	Total bois d'industrie	159 977	12 684	95 066	110 856	179 442	134 056	692 081	6
Bois énergie									
	Bois de chauffage : bûches	64 839	36 598	46 778	75 135	50 512	45 325	319 187	3
	Bois de chauffage : plaquettes	22 861	14 801	20 874	58 523	120 957	82 039	320 055	- 4
	Total bois énergie (1)	87 700	51 399	67 652	133 658	171 469	127 364	639 242	0
	Total récolte 2021	373 077	126 460	259 391	461 377	510 735	358 953	2 089 993	3

(1) y.c. bois pour carbonisation

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

Nette progression en bois d'œuvre et bois d'industrie

Avec près de 760 000 m³ exploités, le bois d'œuvre reste majoritaire et représente 36 % de la récolte totale régionale, mais cette part est sensiblement inférieure à la moyenne nationale qui est de 52 %.

Le volume régional de bois d'œuvre représente toujours 3,6 % de la production nationale (6^e rang des régions métropolitaines).

Comme dans d'autres régions françaises son volume affiche une progression significative en 2021 pour répondre à la demande d'approvisionnement des scieries en sortie de crise sanitaire. En effet, le marché français bénéficie d'une reprise économique mondiale, portée par les plans de relance étatiques qui profite à toutes les composantes de la filière (construction, rénovation, bricolage, menuiserie...).

L'exploitation des grumes de feuillus (58 % du total) domine toujours celle des conifères (42 %), mais ne reflète pas la composition des forêts régionales constituées essentiellement de feuillus (à 86 %).

Des situations contrastées s'observent cependant selon le type d'essence récoltée.

Le chêne reste l'essence dominante avec 297 000 m³ prélevés en 2021, soit 14 % de la récolte française. Ce volume, en légère progression par rapport à 2020, conforte la région Centre-Val de Loire au 3^e rang national, derrière la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est.

La progression des feuillus s'explique principalement par l'intensification de la récolte de peuplier (+ 22 %), dans la quasi-totalité des départements et plus particulièrement dans le Cher.

Cette essence à croissance rapide est particulièrement appréciée des industriels du contreplaqué, dont le marché est en hausse durable, et des producteurs d'emballages légers en bois (cagettes, caisses à fromages, bourriches...), qui répondent aux besoins d'une consommation plus responsable.

Les volumes de bois d'œuvre résineux récoltés (302 000 m³) stagnent après avoir fortement augmenté en 2020.

Les récoltes de pins, principalement sylvestre, bondissent de 23 % et celles de sapin-épicéa et de douglas baissent de façon marquée : elles se contractent respectivement de 42 % et 39 % en un an, principalement en raison de la concurrence des récoltes de peuplements scolytés dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est.

Chêne (%)	
France : 2 165 000 m ³ rond	
Bourgogne-Franche-Comté	27
Grand Est	19
Centre-Val de Loire	14
Nouvelle-Aquitaine	13
Normandie	6
Auvergne-Rhône-Alpes	6
Hauts-de-France	5

Pin sylvestre (%)	
France : 648 000 m ³ rond	
Auvergne-Rhône-Alpes	29
Occitanie	19
Centre-Val de Loire	12
Grand Est	12
Bretagne	10
Nouvelle-Aquitaine	8
Normandie	4

Peuplier (%)	
France : 1 419 000 m ³ rond	
Nouvelle-Aquitaine	29
Pays de la Loire	15
Grand Est	12
Centre-Val de Loire	10
Hauts-de-France	10
Occitanie	7
Auvergne-Rhône-Alpes	6

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

Le **bois d'industrie**, constitué essentiellement de bois destiné à la trituration, poursuit sa croissance et se rapproche des 700 000 m³. Cette composante de la récolte représente **33 %** du volume total, alors que cette part est de 25 % au niveau national. Ce sont principalement les feuillus qui progressent (+ 11 %), alors que les résineux se maintiennent. La région occupe toujours le 5^e rang national et fournit 7 % du volume national.

Le Loir-et-Cher puis le Cher sont les départements qui contribuent le plus à ce type d'utilisation du bois, principalement porté par la trituration de feuillus. À eux deux, ils représentent près de la moitié des volumes du bois d'industrie récolté dans la région.

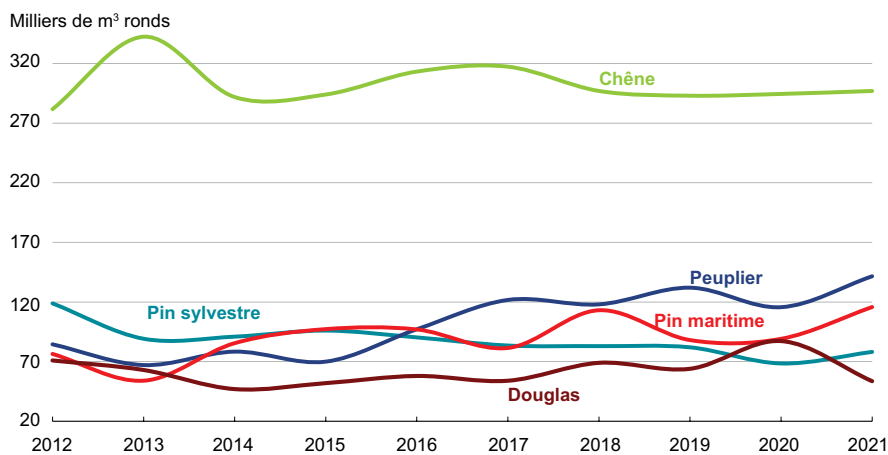
La production de bois énergie semble se stabiliser

En 2021, la part du **bois énergie** se stabilise à **31 %** en Centre-Val de Loire. Ce type de produit a fortement progressé à partir de 2013 avec le développement des énergies renouvelables et reste toujours attractif économiquement. En 2021, la récolte de bois de chauffage s'établit à 639 000 m³ et s'inscrit dans le volume moyen quinquennal (2017-2021).

Au niveau national, la part dans la récolte totale est moindre qu'au niveau régional, avec 22 % du bois total exploité. La région Centre-Val de Loire concourt à 7 % de la production nationale de bois énergie, ce qui la situe au 6^e rang.

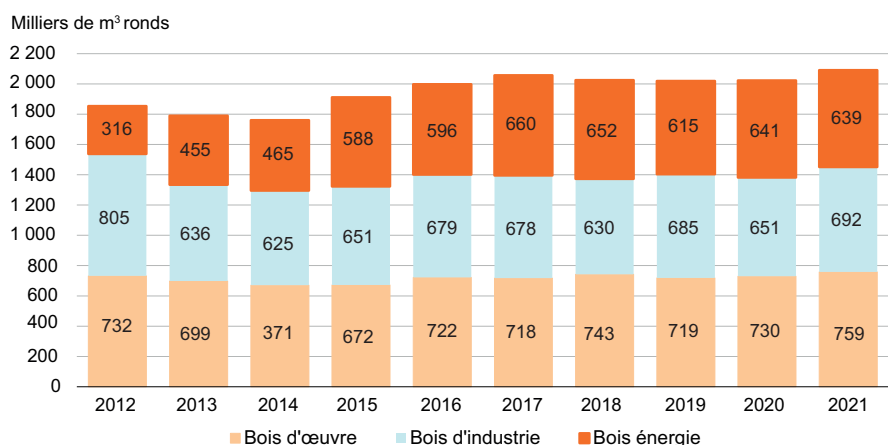
En 2021, la production régionale se partage à parts égales entre plaquettes et bûches. Près de deux tiers des volumes de bois à vocation énergétique sont extraits des forêts du Loir-et-Cher, Loiret et Indre-et-Loire.

Évolution des récoltes de bois d'œuvre en région Centre-Val de Loire de 2012 à 2021



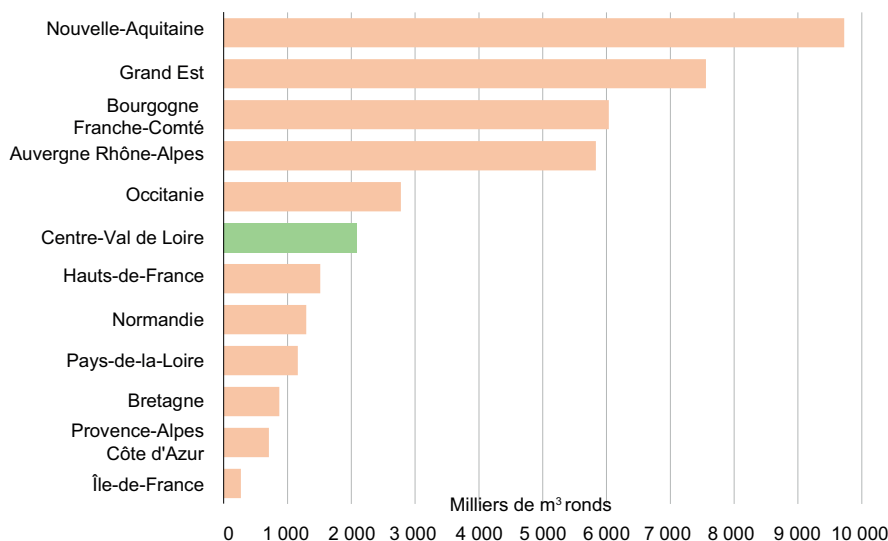
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2021

Évolution de la récolte de bois dans le Centre-Val de Loire par type d'utilisation de 2012 à 2021



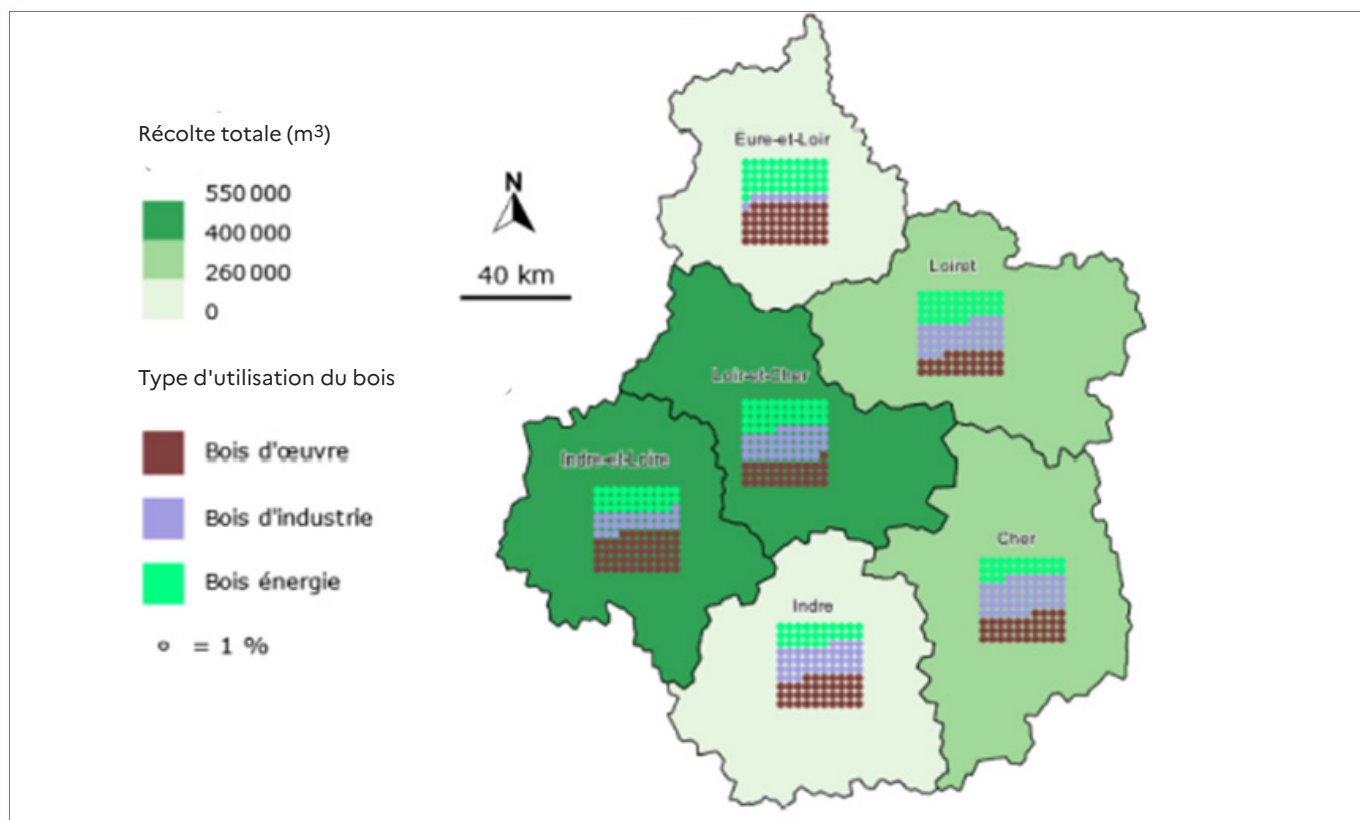
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2021

Récolte totale de bois en 2021 selon les régions : le Centre-Val de Loire en 6^e place



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

Récolte de bois en 2021 en Centre-Val de Loire



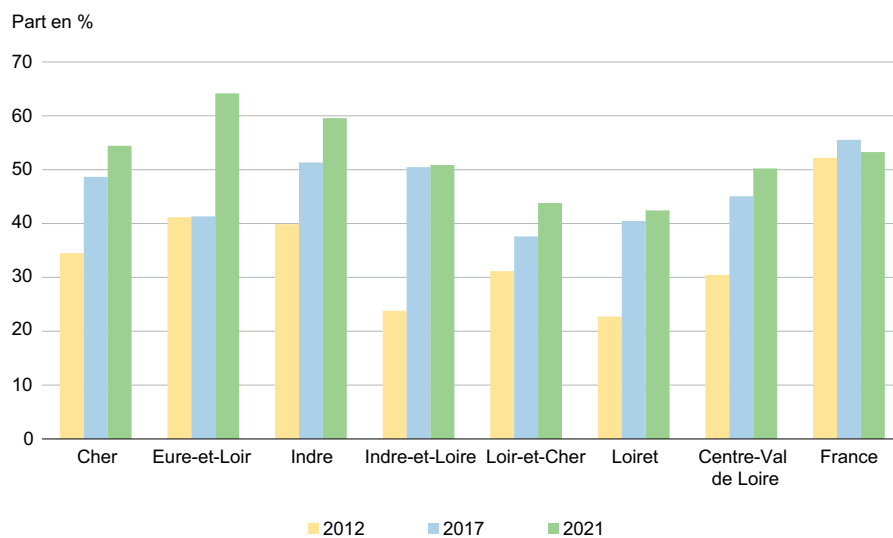
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

50 % de bois récolté écocertifié

Après avoir longtemps marqué le pas, la proportion de bois certifié dans la récolte régionale atteint 50 % en 2020. Même si ce taux reste encore inférieur à la moyenne nationale (53 %), la tendance marquante observée depuis une décennie se traduit par une progression significative de près de 10 points sur la période.

La situation régionale contraste avec ce qui est observé au plan national où la part de bois certifié stagne depuis quelques années.

Part de la récolte de bois certifié entre 2012 et 2021



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2021

Des volumes de sciages au plus bas

La production régionale de sciage, bois sous rails et merrains s'élève à 109 000 m³ en 2021.

Avec 1,2 % des volumes sciés, le Centre-Val de Loire n'occupe que la 9^e place des régions métropolitaines françaises. Les sciages augmentent faiblement en 2021 (+ 1,2 %) et ne suivent pas la tendance nationale marquée par une hausse significative du volume (+ 12,9 %), qui s'explique par la reprise de l'activité dans le secteur du bâtiment et le besoin, pour les scieries, de reconstituer leurs approvisionnements délaissés pendant la crise.

Au niveau régional, ce léger rebond intervient après la forte diminution enregistrée en 2020 qui s'inscrit dans une tendance à la baisse amorcée depuis plusieurs années (- 36 % depuis 2017).

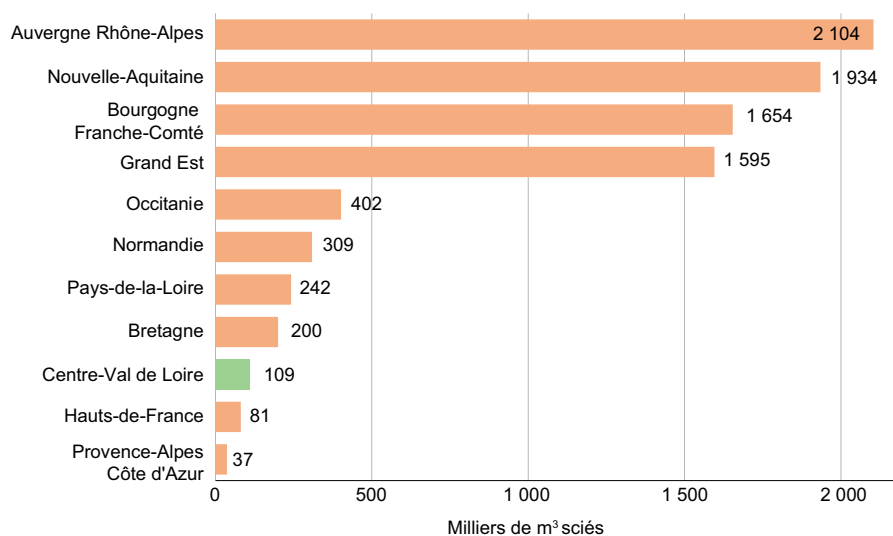
La structure productive régionale, en proie à des difficultés aussi bien structurelles que conjoncturelles, est composée d'une cinquantaine d'entreprises, principalement de petite et moyenne taille, dont l'outil est plutôt adapté aux marchés de proximité.

Quasiment toutes les essences sont concernées par cette baisse, en particulier les résineux (- 18 %). Néanmoins, les sciages de feuillus affichent une progression en 2021. Ils reposent presque intégralement sur le chêne. Le Centre-Val de Loire est ainsi la 5^e région française pour les sciages de chêne avec 9% du volume national. La demande nationale et internationale en bois d'œuvre et produits transformés à base de chêne est bien orientée en 2021, soutenue par des plans de relance.

Le sciage de peuplier a augmenté significativement en 2021 (+ 59 %), même si le volume total reste modeste (7 600 m³). Seules quelques entreprises régionales l'utilisent pour la production de palettes et d'emballages légers en bois.

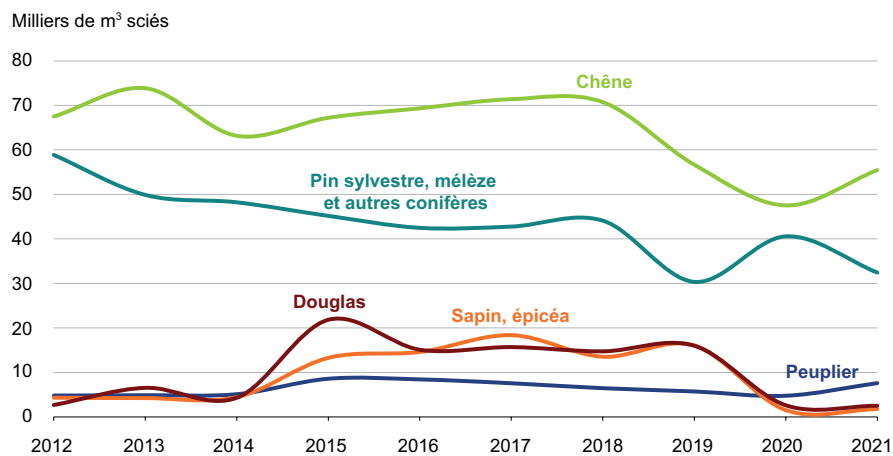
La production de merrains poursuit sa baisse engagée depuis 2018. Sur un an, le volume passe de 3 700 m³ à 2 500 m³ en 2021 (- 33 %) et s'ajuste à la tendance nationale marquée par un contexte de forte diminution de la récolte de vin (pertes suite aux gelées tardives d'avril 2021) et de la demande (fermeture des restaurants durant la crise sanitaire).

Le Centre-Val de Loire toujours à la 9^e place pour les volumes sciés en 2021



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

Évolution des sciages en région Centre-Val de Loire de 2012 à 2021



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2012 à 2021

LA MESURE DU BOIS DE CHAUFFAGE

La production de bois énergie revêt différents aspects. Les volumes directement prélevés en forêt pour la consommation des particuliers et non commercialisés ainsi que les volumes de bois recyclés destinés à une utilisation énergétique sont difficiles à estimer annuellement. Les premiers sont évalués à environ 20-25 millions de m³ par an (chiffre incluant le bois hors forêt comme les haies ou les bosquets).

La récolte commercialisée provenant de forêt atteint 8,9 millions de m³ en France en 2021. Ce type de production est comptabilisé dans cette étude qui s'appuie sur l'enquête annuelle de branche d'activité « exploitation forestière » (voir encadré « Sources »).

Cependant, un certain nombre d'exploitants forestiers abattent des arbres, récupèrent les grumes et laissent les houppiers aux propriétaires forestiers qui peuvent valoriser cette ressource en bois de chauffage. Le volume de bois énergie est ainsi sous-estimé car il ne prend en compte que celui qui est réellement déclaré par les exploitants forestiers.

SOURCES

L'enquête sur la branche d'activité « exploitation forestière » en 2021, réalisée auprès de tous les exploitants forestiers, vise à connaître la récolte de bois répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et son utilisation : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie. Dans le Centre-Val de Loire, 220 exploitants forestiers ont été interrogés en 2021.

L'enquête sur la branche d'activité « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2021 est réalisée auprès de tous les producteurs de sciages, merrains, bois sous rail, lames de bois pour parquets et terrasses, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés et produits connexes de toutes ces activités. Elle vise à déterminer le volume de sciages produits dans le Centre-Val de Loire par essence et par choix. L'enquête permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Dans la région, 78 scieries ont été interrogées en 2021.

DÉFINITION

Exploitant forestier

Entreprises ou propriétaires forestiers qui exercent une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent trois conditions :

- elles sont propriétaires des coupes soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leurs propriétés.
- elles assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri par catégorie de bois.
- elles approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou si ce n'est pas le cas, vendent ou revendent le bois à un utilisateur industriel ou à un particulier (bois de chauffage).

POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2021 - n° 3 – mars 2023

Agreste Primeur

- Récolte de bois en 2021 : « Hausse de 8,9 % de la récolte de bois pour répondre à la demande » - n° 3 – mars 2023
- Production de sciages en 2021 : « Des volumes en hausse de 12,9 % » - n° 4 – mars 2023

Insee Analyses Centre-Val de Loire

- La filière bois en Centre-Val de Loire : des activités liées à la géographie – n° 40 – février 2018

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Stéphane ZINS
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2023